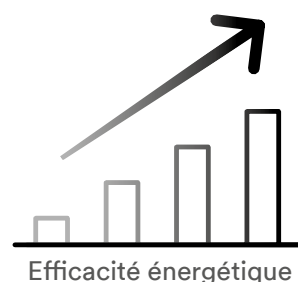
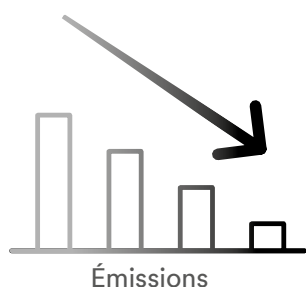


L'Europe démarre „Vague de rénovations“ : Compenser le retard dans la rénovation des anciens bâtiments



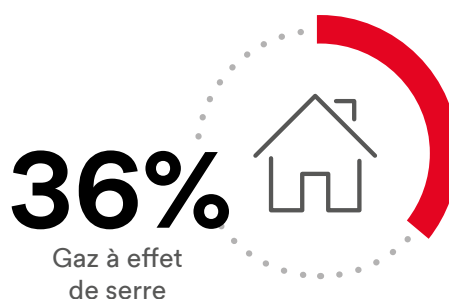
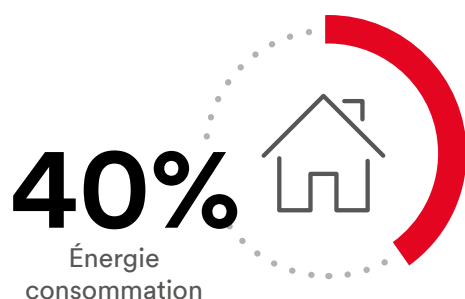
Réduire les émissions, augmenter l'efficacité énergétique des bâtiments, atteindre les objectifs environnementaux pour préserver le climat !

Plus de 75 % du parc immobilier européen est considéré comme ayant un grand besoin de rénovation énergétique. Cependant, trop peu de ce parc immobilier est modernisé : seulement 1 du parc immobilier fait l'objet d'une rénovation intégrant l'efficacité énergétique. Ce taux doit être considérablement augmenté afin d'atteindre les objectifs climatiques de l'Union Européenne. L'initiative européenne « **Vague de rénovations** » est destinée à aider à compenser le retard de rénovation des bâtiments anciens.

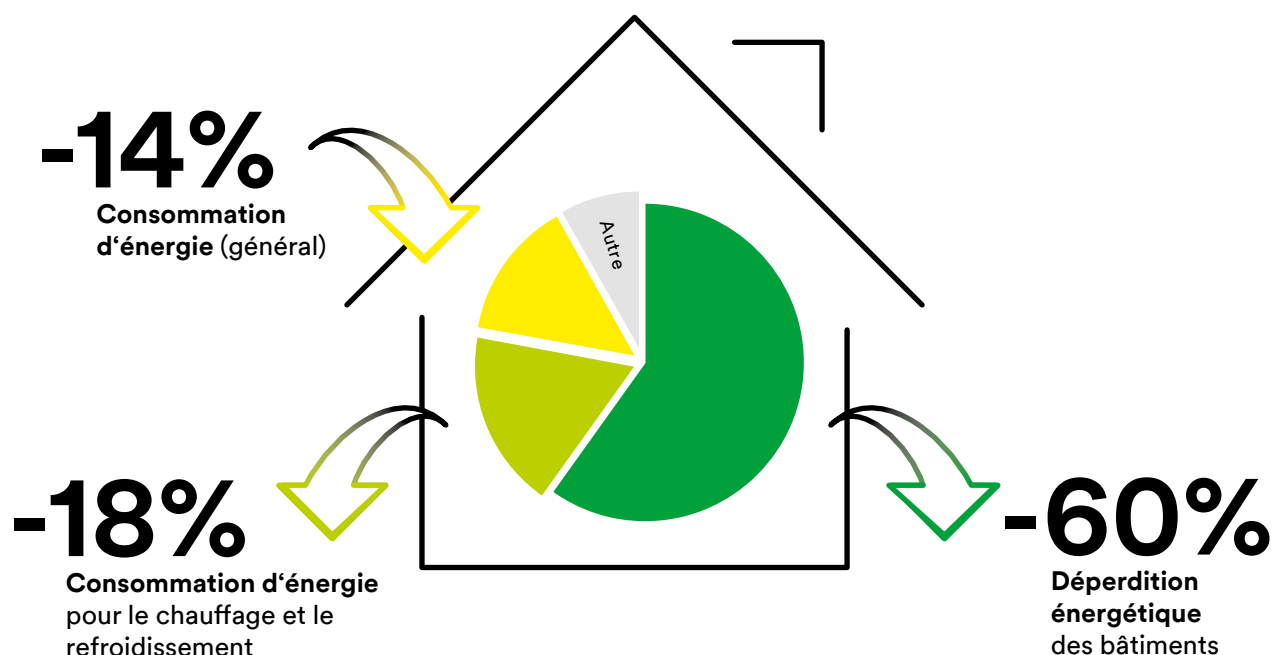
Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

Les bâtiments sont responsables d'environ 40 % de la consommation d'énergie dans l'UE et 36 % des émissions de gaz à effet de serre causées par la consommation d'énergie. Une action efficace est donc **essentielle pour rendre l'Europe neutre pour le climat d'ici à 2050**. Sachant que près de 34 millions d'Européens ne peuvent se permettre de chauffer leur logement, des politiques publiques qui promeuvent une rénovation intégrant l'efficacité énergétique constituent aussi **une réponse à la précarité énergétique**, ont un impact positif sur la santé et le bien-être des personnes vulnérables et contribuent à réduire leurs factures d'énergie.

Selon la loi sur l'énergie du bâtiment, entrée en vigueur le 1er novembre 2020, les nouveaux bâtiments doivent adhérer aux normes élevées d'isolation thermique et d'efficacité énergétique. Les bâtiments anciens, en revanche, ont une forte demande de rénovation non pourvue. Une part considérable de l'énergie de chauffage est perdue vers l'extérieur par des bâtiments non isolés, les consommations énergétiques et les émissions associées sont inutilement élevées.



D'ici 2030 - Émissions de gaz à effet de serre doivent diminuer d'au moins 55 %.



Forte demande non pourvue dans le parc immobilier

Dans toute l'Europe, les émissions de gaz à effet de serre doivent diminuer d'au moins 55 % d'ici 2030 et l'Europe vise à être climatiquement neutre d'ici 2050. Selon les calculs de l'UE pour le premier objectif à atteindre d'ici 2030, les émissions des bâtiments doivent être réduites de 60 %, leur consommation d'énergie de 14 %, la consommation d'énergie pour le chauffage et le refroidissement de 18 %. Les besoins énergétiques des nouveaux bâtiments d'aujourd'hui sont d'environ 50 %, inférieur à celui des bâtiments construits il y a plus de 20 ans. Mais le parc immobilier européen est ancien : 85 % des bâtiments ont été construits il y a plus de 20 ans, 85 à 95 % d'entre eux existeront encore en 2050.

Plus de rapidité dans la rénovation énergétique

Afin d'atteindre les objectifs climatiques de l'Union Européenne, le secteur du bâtiment doit donc être plus proactif. C'est l'objectif de la stratégie de la Commission Européenne intitulée « Vague de rénovations » qui a été publiée le 14 Octobre 2020. Avec l'ensemble des mesures de politiques publiques, le taux de rénovation actuel des bâtiments qui est de 1 % devrait au moins doubler au cours des dix prochaines années. Selon les chiffres de la Commission Européenne, 35 millions de bâtiments pourraient être rénovés d'ici 2030, ce qui créerait jusqu'à 160 000 emplois supplémentaires dans le secteur de la construction.

Seulement 1 % : Le taux de rénovation est trop faible

Selon l'agence de la transition écologique (ADEME), le taux annuel de rénovation en France est actuellement de 1 %. Il y a 25,4 millions de bâtiments résidentiels dans ce pays, dont 78,6% sont des maisons individuelles et des maisons mitoyennes. Selon ADEME, la consommation d'énergie par mètre carré est particulièrement élevée. Les bâtiments des années 50 à 70 en particulier qui ont été construits avant la première ordonnance sur l'isolation thermique sont généralement inefficaces sur le plan énergétique. Une meilleure isolation des bâtiments et une technologie de chauffage moderne devraient constituer les éléments centraux d'une rénovation énergétique plus efficace.



Les trois points forts de la vague de rénovations

Les mesures essentielles de la vague de rénovations à l'échelle Européenne se concentrent sur trois domaines d'action prioritaires :

- 1 **Décarboner** les systèmes de chauffage et de refroidissement
- 2 **Combattre la précarité énergétique** et s'attaquer au problème des bâtiments les moins performants
- 3 **Rénover durablement** les bâtiments publics tels que les écoles, les hôpitaux, les bâtiments administratifs

De nouvelles normes minimales sont prévues pour les bâtiments

La commission Européenne prévoit de renforcer la réglementation, les normes et les informations sur la performance énergétique des bâtiments afin d'encourager davantage les rénovations dans les secteurs public et privé. Cette stratégie comprendra les actions principales suivantes : assurer un financement accessible et bien ciblé, accroître les capacités à préparer et à mettre en œuvre des projets de rénovation depuis l'assistance technique aux autorités nationales et locales. Enfin assurer la formation des travailleurs appelés à exercer de nouveaux emplois verts et enfin promouvoir l'utilisation d'énergies renouvelables pour le chauffage et le refroidissement.

Des exigences plus élevées pour le secteur public

L'ensemble de mesures comprend également l'introduction progressive de normes renforcées pour les bâtiments existants, une réglementation actualisée des certificats d'efficacité énergétique et une extension des exigences de rénovation pour le secteur public. Dans le même temps, le marché des produits de construction durables doit être promu, par exemple avec l'intégration de nouveaux matériaux et plus de recyclage. Autre point : près de 34 millions d'Européens n'ont pas les moyens de chauffer leur maison. Les mesures visant à accroître l'efficacité énergétique servent donc également à lutter contre la précarité énergétique.

Des méthodes innovantes d'isolation thermique

Les produits 3M peuvent contribuer de nombreuses façons à la fabrication de matériaux de construction innovants et durables. Voici un exemple de nouveaux systèmes d'isolation. Fournir une isolation thermique par l'extérieur (ITE) des bâtiments qui ne sont pas ou insuffisamment isolés est d'une importance centrale dans la rénovation. Cependant, l'isolation conventionnelle présente quelques inconvénients : recyclage, protection contre l'incendie. Le temps de mise en œuvre, ainsi que la production énergivore de ces matériaux isolants. Répondre à ces inconvénients avec une solution d'isolation thermique innovante appelée écosphère développée par la société maxit®.

Son point fort est la combinaison innovante de ciment et de microsphères de verre 3M, particules creuses microscopiques et très isolantes. Ce mortier isolant de construction purement minéral et économe en ressources est pulvérisé sur la façade et procure une isolation thermique particulièrement efficace. En service, il se caractérise par une mise en œuvre facile et rapide, de faible densité alliée à une grande durabilité et à une grande résistance. Il est ininflammable et peut être réutilisé après l'utilisation selon le mode d'une économie circulaire. En évitant l'utilisation du sable de construction, une matière première en déclin dans le monde entier, des ressources précieuses sont également économisées.

Avantages également dans la mise en œuvre

D'autres avantages permettent une mise en œuvre particulièrement efficace et rapide. L'utilisation d'un silo simplifie la logistique du chantier, l'application par pulvérisation accélère la mise en œuvre de l'isolant thermique. Un autre avantage : le fait que cette technologie puisse également être utilisée en intérieur permet la rénovation énergétique des bâtiments classés dont la façade ne peut être modifiée. Des développements sont à l'étude pour optimiser la mise en œuvre de l'enduit par l'utilisation de robots ; un aspect important compte tenu de la pénurie de travailleurs qualifiés dans le secteur du bâtiment.

Un nouveau Bauhaus Européen est prévu

La solution écosphère est déjà commercialisée ; c'est un système d'isolation éprouvé d'une grande efficacité dans la rénovation énergétique. D'autres technologies suivront certainement dans les années à venir. L'Union Européenne souhaite également promouvoir les solutions innovantes. Dans le cadre de la « vague de rénovations », un nouveau Bauhaus Européen est prévu. Dans la tradition du Bauhaus classique du début du 20e siècle, l'architecture, l'artisanat et l'art devraient travailler ensemble de manière interdisciplinaire afin d'identifier des solutions pionnières pour la vie quotidienne. Une instance consultative composée d'experts extérieurs, scientifiques, architectes, concepteurs, artistes, urbanistes et la société civile pilotera conjointement un projet interdisciplinaire. D'ici à l'été 2021, la Commission Européenne mènera un large processus participatif de co-creation, après quoi elle mettra sur pied en 2022 un réseau de cinq Bauhaus fondateurs dans différents pays de l'Union Européenne. Le nouveau Bauhaus 2.0 devrait avoir un attrait mondial similaire à celui du modèle historique.

Les sources :

Commission Européenne « La vague de rénovations » pour l'Europe, 2020

Rapport JRC Réaliser la transformation énergétique rentable des bâtiments européens, 2020

IRP, Efficacité des ressources et changement climatique 2020 et UN Rapport dena-Gebäude sur les écarts d'émissions 2019